Image not found or type unknown

Convention pluriannuelle pour un terrain agricole

Par **PAT**, le **21/11/2009** à **08:18**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un terrain de 15000m2 qui est pour le moment en zone agricole, si je loue 7500m2 avec un bail de convention pluriannuelle à un agriculteur,
Quelle serait la meilleure option si je ne veux pas geler les 7500m2 restants dans le cas ou la zone devenait constructible dans les années à venir?
Faut-il faire les lots avant de louer pour ne pas geler la totalité du terrain? merci d'avance pour votre réponse.Salutations
Pat

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés